

Communiqué de Presse

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheïreddine Pacha- 1080 – Tunis

La Compagnie Astrée Assurances porte à la connaissance des actionnaires et du public que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 23 juin 2025, a fixé le montant des dividendes à 2,500 dinars par action et la date de détachement pour le 1^{er} Juillet 2025.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via Tunisie Clearing pour les titres qui y sont déposés.